



Digne-les-Bains, le 2 février 2016

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE :
BILAN DES CONTRÔLES RENFORCÉS DU WEEK-END
DU 29 JANVIER AU 1^{ER} FÉVRIER 2016**

Le préfet des Alpes-de-Haute-Provence communique sur les contrôles renforcés de sécurité routière qui ont eu lieu le week-end du 29 janvier au 1^{er} février 2016 sur l'ensemble du département.

502 gendarmes et policiers étaient mobilisés de vendredi à lundi matin. 223 opérations de contrôle ont été réalisées sur les routes des Alpes-de-Haute-Provence.

Sur 1081 véhicules contrôlés, les forces de l'ordre ont relevé les infractions suivantes :

- 7 conduites en état alcoolique dont 3 délictuelles ;
- 3 conduites sous l'emprise de produits stupéfiants ;
- 25 excès de vitesse.

L'ensemble de ces non-respects du Code de la route a donné lieu à :

- 6 rétentions de permis de conduire.

Ces contrôles s'inscrivent dans la stratégie d'amélioration de la sécurité routière et de prévention des comportements à risque.

Le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence appelle donc les usagers de la route à faire preuve de la plus grande prudence.

Le non-respect du Code de la route peut mettre en péril votre vie, celle de vos passagers ainsi que celle des autres usagers. Être bien conscient des risques et adopter une conduite responsable reste le meilleur moyen d'éviter les drames.

Contact presse : Sara Janssen – 04 92 36 72 10

Courriel : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Retrouvez le fil d'actualités des services de l'État dans les Alpes-de-Haute-Provence sur Twitter en suivant le compte @Prefet04